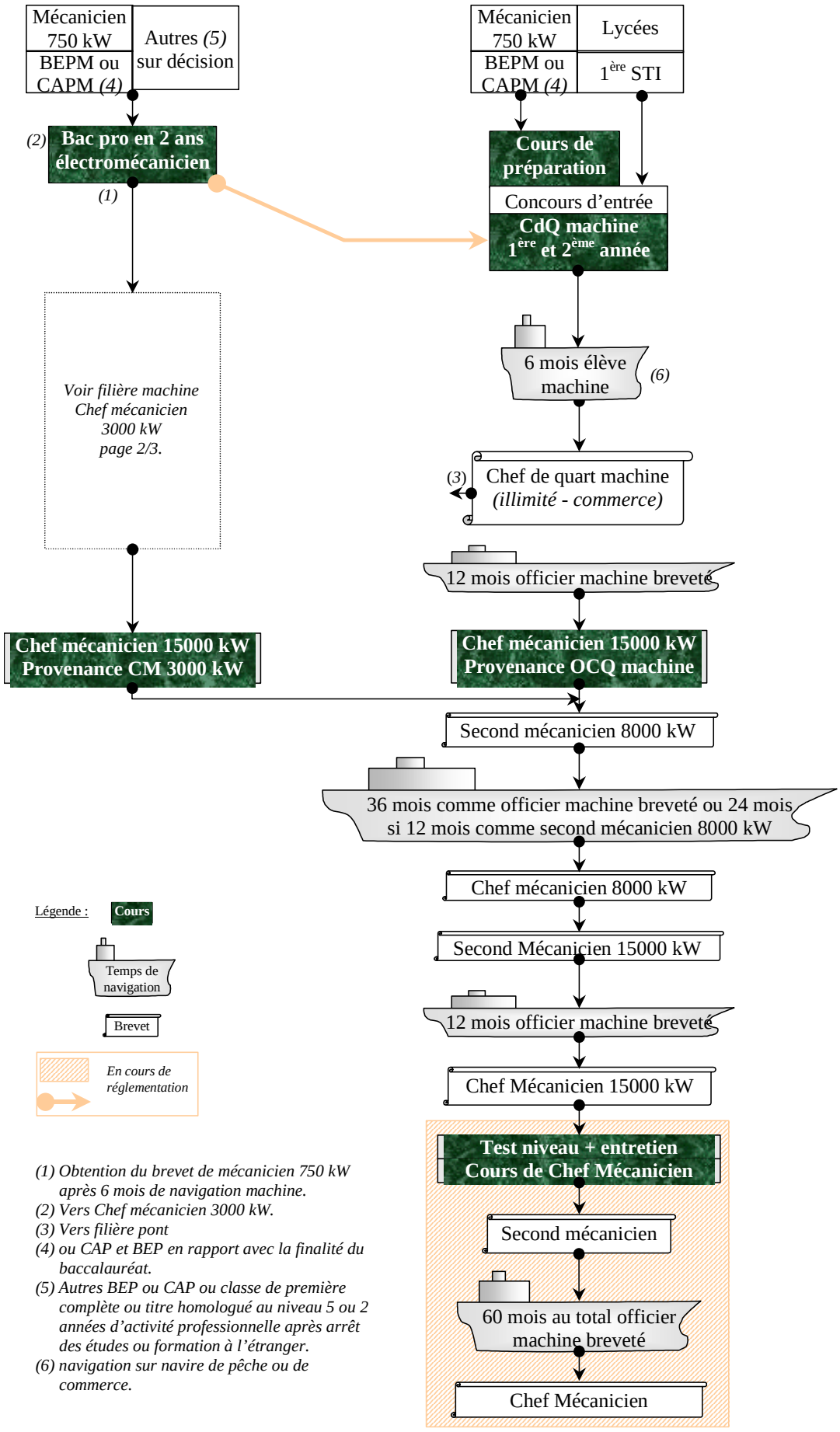

(1) Obtention du brevet de mécanicien 750 kW après 6 mois de navigation machine.
(2) Vers Chef mécanicien 3000 kW.
(3) Vers filière pont
(4) ou CAP et BEP en rapport avec la finalité du baccalauréat.
(5) Autres BEP ou CAP ou classe de première complète ou titre homologué au niveau 5 ou 2 années d'activité professionnelle après arrêt des études ou formation à l'étranger.
(6) navigation sur navire de pêche ou de commerce.